

Capsules linguistiques*

Le mot juste

supplémentaire OU additionnel OU complémentaire

Plusieurs personnes croient à tort que ces trois termes sont interchangeables. Pourtant, ce sont bien des termes distincts, que l'on ne doit pas confondre. Par exemple, supplémentaire signifie quelque chose qui est en plus de ce qui est normal, qui est ajoutée à une chose déjà complète. Additionnel signifie simplement quelque chose que l'on ajoute et complémentaire constitue un complément, donc quelque chose qui vient en compléter une autre.

Ex. : Des renseignements complémentaires.

Engager des employés supplémentaires pour la période des fêtes.

Apporter une précision additionnelle.

Source : Le Multi

Saviez vous que...

L'expression « **Dû à** » est un calque de « due to ». Nous devrions plutôt utiliser les expressions « à la suite de » ou « en raison de ».

Ex. : En raison d'un (et non « Dû à un ») contretemps, la réunion n'a pas eu lieu.

Source : Colpron

* Capsules proposées par les Services linguistiques du **Cabinet Lavery**.